

**Question écrite du 20 novembre 2013 de Mme Olga Baranova: «Coût de l'impression des documents pour le Conseil municipal».**

Considérant:

- l'utilisation accrue des ordinateurs, tablettes et smartphones par les membres du Conseil municipal de la Ville de Genève dans le cadre de l'exercice de leur mandat (commissions et plénières);
- la quantité très conséquente de papiers distribués à ces derniers;
- les coûts que cela engendre pour la Ville;
- l'expérience très positive du Grand Conseil valaisan suite à la suppression des documents papier (240 800 francs d'économies annuelles projetées).

J'aimerais savoir:

- combien la production, l'impression et la distribution des documents en papier coûtent actuellement à la Ville de Genève (électricité, encre, support, papier, acheminement et coûts salariaux y relatifs);
- s'il est envisageable de faire une enquête auprès du Conseil municipal pour connaître les préférences des membres quant à la forme de leurs documents de travail (papier ou support électronique).